



L'APE Etoile du Veyrier organise

Le 54^e Vide-Grenier de Sur-les-Bois le samedi 25 avril 2026

Règlement à l'usage des vendeurs

- Réservé aux particuliers.
- Paiement à l'inscription avec le bulletin joint.
- Participation : **10€** pour un emplacement de **3 mètres** linéaires.
Attention 15 € si inscription le matin même.
- Installation : Entre 5h00 et 7h00, selon le créneau horaire que vous aurez choisi
(aucune installation avant 5h00)
La rue sera ensuite fermée à partir de 7h00 et jusqu'à 17h.
- Rangement obligatoire de 17h à 17h30.
- Les voitures: merci de vous garer rapidement sur les parkings réservés à cet effet (suivre le fléchage vers la zone des glaisins).
- Prévoir le matériel nécessaire : table, siège, protection (soleil ou pluie)

Le Jour J

Chaque vendeur est tenu de :

- Se présenter à un organisateur (gilet vert) pour l'attribution de l'emplacement
- Respecter l'emplacement (distance, propreté).
- Garder un esprit convivial et amical.
- Ne pas gêner les riverains.
- Ne rien laisser sur les trottoirs.
- Respecter les horaires précisés ci-dessus.
- Respecter des règles sanitaires en vigueur.

Pas d'annulation en cas de mauvais temps.

Merci d'emporter vos invendus ou ordures sous peine de poursuites. Ne pas les déposer dans les containers de l'école.

La déchetterie d'Annecy le vieux est encore ouverte à 17h30.

Modalités d'inscription

Attention : NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !

L'inscription en ligne est recommandée, rendez-vous sur notre site : **surlesbois.fr** (ou QR code ci-dessous)
La validation est immédiate.



Si vous préférez toutefois l'inscription sur papier, merci de remplir et signer les formulaires au verso et nous retourner ce document accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'Etoile du Veyrier.
Le paiement doit correspondre au nombre d'emplacement(s) réservé(s).

10€ pour un emplacement de 3 mètres linéaires

L'inscription ne sera validée qu'après la réception du formulaire rempli et du paiement.
Il n'y aura pas de confirmation d'inscription.

**Date limite pour le retour des inscriptions :
Mardi 21 avril 2025**

Renseignements : ecole@surlesbois.fr



Buvette et petite restauration disponibles sur place, dans la cour de l'école. Nous utilisons des gobelet réutilisables (consigne : 1 €). Paiement pas espèces ou CB.

1 café ou 1 thé est offert pour chaque emplacement réservé.

Tous les bénéfices de cette journée financent en partie les activités des élèves et les projets pédagogiques de l'école élémentaire Sur-les-Bois

Inscription au vide-grenier du samedi 25 avril 2026

Attestation jointe au registre de l'organisateur pour la remise à la Mairie d'Annecy

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :
Né(e) le : / /
à : Dép. : Pays :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Email :

Pièce d'identité : ☐ Carte Nationale d'Identité
☐ Passeport
n° : Délivrée le :
Par la préfecture :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à 2 autres Vide-Greniers au cours de l'année civile (art R321-9 du Code pénal)
- M'engager à respecter le protocole sanitaire en vigueur

Fait à : Signature :
Le :

10 € par emplacement de 3 mètre linéaires
Je réserve emplacement(s) et je joins la somme de €.

Je sélectionne mon créneau horaire d'installation (obligatoire) :

☐ 5h00-5h20 ☐ 5h20-5h40 ☐ 5h40-6h00
☐ 6h00-6h20 ☐ 6h20-6h40 ☐ 6h40-7h00

Inscription au vide-grenier du samedi 25 avril 2026

Attestation jointe au registre de l'organisateur pour la remise à la Mairie d'Annecy

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :
Né(e) le : / /
à : Dép. : Pays :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Email :

Pièce d'identité : ☐ Carte Nationale d'Identité
☐ Passeport
n° : Délivrée le :
Par la préfecture :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à 2 autres Vide-Greniers au cours de l'année civile (art R321-9 du Code pénal)
- M'engager à respecter le protocole sanitaire en vigueur

Fait à : Signature :
Le :

10 € par emplacement de 3 mètre linéaires
Je réserve emplacement(s) et je joins la somme de €.

Je sélectionne mon créneau horaire d'installation (obligatoire) :

☐ 5h00-5h20 ☐ 5h20-5h40 ☐ 5h40-6h00
☐ 6h00-6h20 ☐ 6h20-6h40 ☐ 6h40-7h00